

Lucier, Pierre  
***Le nouvel INRS***

Notes pour l'allocution prononcée par M. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, à l'occasion de la remise des nouvelles lettres patentes de l'Institut national de la recherche scientifique par le Ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, à l'INRS-Institut Armand-Frappier, à Ville de Laval, le 4 février 1999.

Monsieur le Ministre,  
Madame la Sous-ministre,  
Monsieur le Sous-ministre,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs de la communauté  
universitaire de l'Institut national de la recherche scientifique,  
Distingués invités,  
Monsieur Pichette, Monsieur Soucy,  
Mesdames, Messieurs,

C'est pour nous un plaisir et un honneur de recevoir à l'Université du Québec le nouveau ministre de l'Éducation, M. François Legault, pour sa première visite officielle dans un établissement universitaire québécois. Je vous souhaite la plus cordiale bienvenue, Monsieur le Ministre, dans cette université que le Québec s'est donnée pour soutenir l'occupation de son territoire et pour assurer son développement culturel, scientifique, technologique, social, économique. Il y a dans notre nom même une connotation de propriété et de possession - c'est l'université "du" Québec, n'est-ce pas ? - que nous considérons comme le coeur de notre mission. Dans sa longue marche de prise en charge de sa destinée, la collectivité québécoise n'a pas "hérité" de notre université; elle l'a voulue et créée avec l'assentiment unanime de l'Assemblée nationale. Et tous ceux qui y ont oeuvré depuis ont gardé, bien vivante au coeur de leur action, la conscience de ce devoir d'accompagner la société québécoise dans ses besoins et ses attentes, partout sur le territoire du Québec, et dans tous les secteurs stratégiques pour le développement du Québec. Vous êtes ici chez vous, Monsieur le Ministre.

La remise des nouvelles lettres patentes de l'Institut national de la recherche scientifique se fait aujourd'hui dans sa nouvelle composante de l'Institut Armand-Frappier. Nous soulignons ainsi l'aboutissement d'une démarche d'intégration et de restructuration qui n'a pas d'équivalent récent dans le système universitaire québécois. Deux instituts de prestige ont accepté de joindre leurs forces et d'harmoniser leurs cultures pour permettre la mise en place d'un potentiel de recherche et de formation plus vigoureux, plus ciblé, administrativement moins lourd et moins coûteux, et davantage capable de répondre aux besoins et de faire face aux lois du marché du savoir. Ce rattachement avait, bien sûr, des racines anciennes dans l'histoire des deux institutions, mais l'événement que nous célébrons aujourd'hui couronne des efforts considérables et une volonté tenace des dirigeants et des deux communautés scientifiques. Il n'y a pas de fusion facile ou "naturelle", vous le savez; c'est plutôt une tâche ardue, longue, d'ailleurs encore à poursuivre dans le fonctionnement quotidien, dans la rencontre des mentalités, dans la relance effective des forces regroupées. Je tiens à souligner la détermination de celles et ceux qui ont mis la main à la pâte et réalisé effectivement cette opération. J'ai également le devoir de souligner l'apport et le soutien indéfectibles de votre Ministère et de son ancienne titulaire, Madame Pauline Marois. Qu'ils en soient vivement

remerciés. Quant à vous, Monsieur le Ministre, qui me disiez récemment vous intéresser beaucoup à ce genre d'opération et vous demander comment nous aider à les réaliser, nous sommes tout à fait prêts à vous exposer ce "cas" et à repérer avec vous en quoi vous pourriez effectivement nous aider.

Dans le système scientifique québécois, l'Institut national de la recherche scientifique a une histoire et un destin uniques. Né dans le sillage de la Révolution tranquille, à un moment où la société québécoise décidait de se doter de grands outils collectifs de développement, l'Institut national de la recherche scientifique a été voulu comme un organisme capable, grâce à des alliances stratégiques appropriées, de s'engager dans les secteurs déterminants pour le développement du Québec et, tout à la fois, comme un outil de développement accéléré des cycles supérieurs et de la recherche dans le réseau de l'Université du Québec, qui venait alors d'être créée. Les deux facettes complémentaires de cette vocation allaient marquer l'évolution de l'INRS et continueront de marquer celle du nouvel INRS en train de naître.

En inscrivant l'épithète "national" dans le nom même de l'INRS, le Législateur a voulu, dès l'origine, indiquer une ouverture et une sensibilité institutionnelles particulières, que l'Institut national de la recherche scientifique a toujours maintenues par la suite et qu'il a honorées avec une ardeur et une fidélité exemplaires. Sans doute a-t-on assez tôt abandonné l'idée d'avoir ici une version québécoise du CNRS français, d'ailleurs lui-même actuellement sous réexamen, et sans doute a-t-on clairement opté pour un statut proprement universitaire. Mais jamais n'a été abandonnée cette vocation "nationale", de nouveau confirmée dans les nouvelles lettres patentes d'octobre 1998. "L'Institut", y lit-on dès l'article 1, "doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il oeuvre". "National", l'INRS l'est ainsi toujours par sa proximité avec les besoins de développement de l'ensemble de la société québécoise. "National", il l'est toujours aussi par sa capacité d'être présent et actif, par-delà les limites territoriales de régions particulières, là où le sollicitent les enjeux collectifs. C'est dans cette vocation "nationale" qu'il trouve le principe et la justification ultime de son aptitude à détecter les tendances significatives.

C'est cette mission qui a conduit l'INRS à s'engager dans des secteurs névralgiques pour le Québec: dans les sciences de l'eau et les sciences de la terre, à Québec; dans les domaines de l'énergie et des matériaux, à Varennes; dans les télécommunications et les technologies de l'information, à Montréal; dans le domaine des réalités urbaines, à Montréal; autour des questions de culture et de société, à Québec et à Montréal; en santé, à Pointe-Claire, et, par regroupement ici à Laval, en santé, en virologie, immunologie, microbiologie, biotechnologies; en océanologie, à Rimouski, où le centre de l'INRS vient de s'intégrer au dispositif de l'UQAR dans le même domaine pour former un seul Institut des sciences de la mer, à l'inauguration duquel nous serons heureux de vous inviter avant longtemps. C'est cette même mission qui a amené l'INRS à nouer, avec des partenaires publics et privés, des alliances stratégiques à la faveur desquelles il a façonné un modèle institutionnel original. Bâti et structuré autour de professeurs-chercheurs qui, avec leurs équipes d'étudiants et de collaborateurs, réussissent à obtenir de l'extérieur plus de la moitié des ressources allouées à leurs travaux, l'Institut national de la recherche scientifique se distingue par un dynamisme de type entrepreneurial tout à fait conforme à sa mission d'être constamment aux nouvelles frontières du Québec scientifique et technologique. L'Institut Armand-Frappier s'y joint harmonieusement, lui qui a fréquenté ces mêmes frontières et réussi des percées à fortes retombées pour la société québécoise - à commencer par l'immunisation de générations entières de citoyennes et de citoyens du Québec.

\* \* \*

Je souhaite succès et longue vie au nouvel INRS. Je souhaite à la communauté d'Armand-Frappier d'y trouver un contexte renouvelé et stimulant pour le développement de ses tâches scientifiques. Et merci à vous, Monsieur le Ministre, d'avoir tenu à témoigner personnellement de votre intérêt et de votre appui.

§ § §